

une telle vigueur, que les deux fresques semblaient être de la main du maître lui-même. Il retourna ensuite à Venise, où il établit sa réputation par des travaux décoratifs; puis, cédant au désir de ses compatriotes, qui l'invitaient à venir pratiquer son art chez eux, il se rendit à Trévise et y exécuta plusieurs ouvrages importants, entre autres : à la cathédrale, dans les compartiments d'un autel, l'Annonciation, la Nativité, l'Adoration des Mages, la Morte au Calvaire, l'Assomption, petites compositions dans lesquelles il semble avoir réuni, dit Lanzi, tout ce que ses autres toiles offrent de plus gracieux, de plus beau, de plus aimable. Vasari et Ridolfi rapportent que le roi de France, François, ayant vu des peintures de Bordone, en fut si charmé qu'il fit venir l'artiste à sa cour. Vasari ajoute que celui-ci partit en 1538, ce qui placerait ce voyage sous François I^{er}; mais d'autres croient qu'il y a là une erreur de date, et que Bordone ne vint en France qu'en 1559, sous le règne de François II; ils fondent leur opinion sur un discours prononcé par un certain Prospero Approvini, jurisculte, dans une réunion littéraire tenue à Trévise en cette même année 1559, discours dans lequel l'orateur, après avoir complimenté Paris, lui souhaite un heureux voyage. D'un autre côté, il est question dans Vasari de tableaux commandés à Bordone par le médecin de la reine Marie, et cette reine ne peut être que Marie Stuart, la femme de François II. On ne sait pas combien de temps l'artiste resta en France; selon quelques auteurs, il y travailla encore sous le règne de Charles IX; il y fut employé par plusieurs grands seigneurs, notamment par le duc de Guise et le cardinal de Lorraine. Il visita aussi l'Allemagne et séjourna à Augsbourg, où il exécuta pour les Fugger, riches négociants de cette ville, des peintures au sujet desquelles l'Arétin lui écrivait de Venise, à la date de décembre 1548 : « Je ne crois pas que Raphaël ait jamais donné à ses figures célestes des airs de tête plus angéliques. » M. Ch. Blanc, qui a transcrit ce passage de la lettre de l'Arétin, suppose que Bordone dut s'arrêter à Augsbourg à son retour de France, ce qui est fort possible si l'on admet, avec Vasari, que l'artiste ait été appelé par François I^{er} en 1538; mais M. Ch. Blanc est précisément de ceux qui pensent qu'il partit seulement en 1559. Après cela, n'y aurait-il pas quelque raison de croire que Bordone fit deux fois le voyage de France, une première fois sous François I^{er}, une deuxième fois sous François II? Ce qui est hors de doute, c'est qu'il passa les dernières années de sa vie à Venise, sa patrie adoptive. C'est là, à l'Académie des beaux-arts, que se trouve son chef-d'œuvre, l'Anneau de saint Marc, qui ne pâlit point à côté des tableaux des plus grands maîtres de l'école vénitienne. Ses ouvrages ne sont pas rares dans les autres villes de la haute Italie; on en trouve à Trévise, à Bellune, à Crémone, à Milan, à Gènes, à Florence. Le Louvre a de lui un tableau mythologique, de qualité médiocre, Vertumne et Pomone, et un bon portrait (Jérôme Croft) daté d'Augsbourg (1540). Parmi ses ouvrages qui ornent les autres galeries de l'Europe, nous citerons : au palais Pitti (Florence), le Repos en Egypte; à Munich, un portrait de femme et une Madone adorée par la Madeleine et saint Roch; à Vienne, Venus et Adonis, et deux portraits de femme; à Dresde, le Jugement de Midas, Diane et une Madone; à Berlin, une Madone entourée de plusieurs saints; à Saint-Petersbourg, la Foi et quelques portraits; à Madrid, un portrait de femme. Bordone a exécuté un grand nombre de portraits d'un coloris très-distinct. « Il excellait, dit M. Ch. Blanc, à modeler les carnations de femme; il en exprimait avec bonheur la tendre morbidité, et quant au rendu des étoffes, il y était aussi habile que le plus habile des Vénitiens, ce qui n'est pas peu dire. » Ses nudités étaient très-recherchées. Il a peint très-souvent des scènes lascives tirées de la mythologie; mais, quand il traitait des sujets de religion, il savait être suffisamment grave, sans rien perdre de ses qualités gracieuses.

BORDONI (Benot), peintre en miniature et géographe italien, né à Padoue dans le xve siècle. Plusieurs biographes racontent qu'il tenait à Padoue une boutique, à laquelle il avait donné une échelle (*scala*) pour enseigner; qu'il fut le père de Jules-César Scalliger, et que celui-ci prit ce nom de l'échelle en question; mais tout cela paraît bien incertain. Quoi qu'il en soit, Bordonni cessa plus tard de peindre des miniatures, et s'appliqua à la géographie. Il publia d'abord une Description de l'Italie, puis un autre ouvrage qui eut beaucoup de succès, sous le titre de *Isolario, nel quale si ragiona di tutte l'isole del mondo con li loro nomi antichi e moderni* (Venise, 1528, in-fol.).

BORDONI (Placido), littérateur italien, né à Venise en 1736. Il était prêtre, et il professa successivement la rhétorique et la philosophie à Venise. Il a composé les cinq derniers volumes des *Annali d'Italia*, de Muratori, et est auteur d'une tragédie intitulée *Ormesinda, ossia i cavalieri della mercide* (Firenze, 1807). Il a traduit en italien l'*Horace* de Corneille, l'*Iphigénie* de Racine, et des *Discours choisis de Cicéron* (Venise, 1789, 3 vol. in-80).

BORDONIO (Joseph-Antoine), théologien italien, né à Turin en 1682, mort en 1742. Il était membre de la Société de Jésus, fut profes-

seur de belles-lettres et de rhétorique à Piémont, à Gènes et à Turin (1703), et chargé de l'éducation du marquis de Suze (1708). Après avoir été chapelain de l'ambassade piémontaise à Londres, il occupa à Turin une chaire de théologie. On a de lui un drame en vers latins : *Beatus Aloysius Gonzaga* (1700); une tragédie, *Eduino* (1703), et des *Discours sur l'exercice de la bonne mort* (Venise, 1740-1751, 3 vol. in-40).

BORDOYÉ, ÉE (bor-doi-é) part. pass. du v. *Bordoyer*. Peinture BORDOYÉE.

BORDOYER v. n. ou tr. (bor-doi-é — rad. *bord*). — Change *y* en *i* devant un *e* muet : *Je bordoie, que tu bordoies*, et prend un *i* après l'y aux deux premières personnes plur. de l'imparf. de l'indic. et du prés. du subjonct. : *Nous bordoions, que vous bordoiez*. B.-arts. *Border*, entourer : *Bordoyer les figures d'un tableau, d'une gravure*. || Coucher l'email à plat sur une plaque de métal bordée. || Devenir louche, se ternir surtout sur les contours, en parlant des émaux clairs.

Se bordoier, v. pr. Être entouré, bordé, bordoyé : *Les émaux commencent à se bordoier*.

BORDUIS s. m. (bor-dui). Badinage. || Vieux mot.

BORDURE s. f. (bor-du-re — rad. *border*). Ce qui garnit le bord de quelque chose : *La bordure d'un soulier. La bordure d'un habit. La bordure d'une tapisserie. La bordure d'un chapeau*. || Objet qui s'étend sur le bord d'un autre : *La reine Gisèle était borgne; ses yeux de travers avaient une bordure d'écarlate*. (Fénel.)

— Particul. Encadrement, cadre disposé autour d'un objet pour l'orne et le faire ressortir : *La bordure d'un tableau, d'une estampe, d'une glace. Une bordure carrée. Une bordure ovale. Élegante bordure*.

Tableau d'après nature. S'il est bien fait, n'a besoin de bordure. VOLTAIRE.

|| Objet qui règne autour d'un espace auquel il sert comme d'encadrement : *Des gazons entourés d'une bordure de buis. Mes bordures de fraisiers, de violettes, de thym et de primevères, étaient toutes diaprées de vert, de blanc, de bleu et de cramoisi*. (B. de St-P.) *Le Meschacébo formait la bordure du tableau avec une incroyable grandeur*. (Chateaub.)

L'églantier parfumé, l'aulépine fleurie. D'une fraîche bordure entourent la prairie. BÉRANGER.

— Constr. Ligne de javelles liées avec des harts, que l'on établit au bord d'un bâtiment.

— Ponts et chauss. Rang de pierres de taille dures, que l'on place au bord des trottoirs du côté de la chaussée : *Les meilleures bordures sont en granit ou en porphyre*. || *Bordure de pavés*, Rang de gros pavés qui termine et soutient la chaussée, de chaque côté.

— Mar. Bord inférieur d'une voile. || Longueur de la ralingue la plus basse, appelée aussi RALINGUE DU FOND.

— Techn. Cerceau qui maintient à chaque extrémité les douves d'un seau en bois. || Sangle ou tissu de chanvre avec lequel le tannier borde les gros ouvrages. || Petite languette de bois que l'on cloue autour d'une table de jeu pour maintenir le tapis.

— Jeux. Certain nombre de numéros, compris dans les colonnes droites, à la belle et au biribi.

— Blas. Pièce héraldique honorable, qui enveloppe intérieurement l'écu de toute part; elle ne doit pas en dépasser en largeur la sixième partie, ni se trouver en aucun cas du même email ou métal. *Famille de Thiemmes*. D'or, à la bordure d'azur et d'un écusson d'argent en cœur, bordé d'azur et chargé d'un lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or, la queue fourchée et passée en sautoir.

— Syn. *Bordure*, *bord*. V. *BORD*.

— Encycl. Hortie. On distingue les plantations de *bordure* et les *bordures* proprement dites. Les premières ne se placent guère qu'à la lisière des champs cultivés, et se divisent en trois classes : celles qui sont *productives de bois*, les *bordures à fourrages*, les *plantations fructifères*.

— *Bordures productives de bois*. Elles offrent de grands avantages dans les pays où les forêts sont rares, et dans ceux où les récoltes ont besoin d'être protégées contre la violence des vents. On peut les placer au bord des rivières et des ruisseaux, dans les terrains humides et inondés, sur la lisière des terres sablonneuses et autour des herbagères fréquentées par les bestiaux. Ces plantations sont destinées le plus souvent à former des haies, des taillis; quelquefois aussi, on en fait des têtards, c'est-à-dire qu'on les étend à une certaine hauteur au-dessus de la surface du sol, de manière à leur faire pousser un grand nombre de rejets. Ces rejets, que l'on coupe au ras du tronc tous les quatre ou cinq ans, servent ensuite à faire des échelas, des haies sèches et des fagots.

— *Bordures à fourrages*. Elles sont destinées à produire des feuilles pour la nourriture des bestiaux. Leur utilité, que l'expérience a maintes fois constatée, devrait suffire, ce nous semble, pour les faire adopter par les cultivateurs, surtout dans les petites métairies où les récoltes de fourrage sont le plus souvent in-

suffisantes. Malheureusement, il n'en est pas ainsi, et l'usage d'utiliser pour l'alimentation du bétail le feuillage des arbres est encore restreint, dans notre pays, à un petit nombre de départements. Aussi ne sera-t-il pas hors de propos de signaler en passant les qualités nutritives que possèdent les feuilles de quelques-unes de nos essences forestières les plus communes.

En première ligne, nous placerons les feuilles de frêne, qui ne contiennent pas moins de 81 parties sur 100 de substances nutritives. Viennent ensuite celles du chêne, de l'orme et du tilleul, presque aussi riches en principes assimilables. Les feuilles de l'érable et de l'acacia, soumises à l'analyse, n'ont pas donné des résultats moins satisfaisants : les premières ont fourni 76 1/2, et les secondes 78 pour 100 de substances nutritives.

Toutes ces feuilles, cueillies un peu avant l'époque de leur maturité, sont agréables aux bestiaux, qui les mangent, soit sèches, pendant l'hiver, soit vertes, à la fin de l'été ou au commencement de l'automne. Il est bon de remarquer que l'effeuillage, bien qu'un peu plus lent, est de beaucoup préférable à l'ébranchage, qui a le double inconvénient de diminuer la production pour l'année suivante, et d'entraîner à la longue la ruine ou la dégradation des arbres les plus vigoureux.

— *Bordures fructifères*. Les plantations d'arbres fruitiers en *bordure* sont les plus importantes, tant par leurs produits que par l'espace qu'elles occupent. En général, les *plantations en bordure* doivent être faites à l'exposition du midi, c'est-à-dire sur le côté nord des propriétés qu'elles limitent. Leur but étant d'être utiles et d'offrir en même temps un coup d'œil agréable, les arbres que l'on y emploie doivent être placés dans les conditions les plus favorables à leur complet développement.

— *Des bordures proprement dites*. Les *bordures* des jardins d'agrément et des potagers, que nous avons désignées sous le nom de *bordures proprement dites*, peuvent être de deux sortes : les unes sont en bois, en fer ou en pierres, les autres se font avec des plantes, soit annuelles soit vivaces. Elles se placent toutes le long des allées, autour des pelouses, des plates-bandes et des bosquets dans les jardins paysagers, et autour des carreaux, dans les jardins potagers. Les *bordures* en pierres ou en planches ne sont plus guère usitées, mais celles de fer sont fréquemment employées. Elles sont composées de tringles de fer ou de fonte pliées en arc, que l'on enfonce par les deux bouts dans le sol, en les entre-croisant de manière à former un grillage.

Beaucoup de plantes peuvent servir à former des *bordures*; nous nous contenterons d'indiquer celles qui sont le plus communément employées. On préfère assez généralement les plantes vivaces à celles qui sont annuelles, parce que les premières exigent moins de soins, et soutiennent en toute saison la terre des plates-bandes. Le buis nain était jadis le seul arbuste employé à former les *bordures* dans les jardins bien tenus; on lui préfère aujourd'hui, dans les parterres de quelque étendue, le gazon fréquemment arrosé et tondue très-court toutes les semaines, en été, pour qu'il ne vienne jamais à graine, ce qui remplirait les plates-bandes de mauvaises herbes. Pour les parterres de dimensions bornées, on se sert de *bordures* de fleurs, soit annuelles, comme les crocus et les giroflées, soit vivaces, comme le thym, l'œillet nain, connu des jardiniers sous le nom de *minorette* ou *mignardise*, les *bellis* et l'*arèneire* ou *sabline de Mahon*. Le persil, l'oseille et quelques autres plantes à feuillage épais ou à verdure sombre et persistante, sont employés pour les *bordures* des jardins potagers.

— Blas. Une *bordure* chargée est toujours considérée comme un symbole de protection et d'attachement; aussi voit-on les armoiries d'un grand nombre de villes, de provinces et de petits États portant une *bordure* tirée des armes de leurs princes. Souvent elle témoigne, par sa présence sur un écu, que le souverain a rehaussé l'illustration d'une famille, en lui accordant, pour quelque grand service, de border ses armes des siennes; c'est ainsi que Charles VI donna à la famille Saint-Didier une *bordure* de gueules chargée de huit fleurs de lis d'or, et que Philippe de Valois donna à celle de Salvaing une *bordure* d'azur semée de France. « Autrefois, dit le père Anselme, quand la cotte d'armes d'un cavalier étoit teinte du sang des ennemis, l'on lui donnoit une *bordure*. »

La *bordure* est très-usitée comme brisure : *Famille de Bourbon-Carency : D'azur, à trois fleurs de lis d'or, au bâton de gueules en bande, chargé de trois lionceaux; à la bordure de gueules. La bordure peut être componnée, engrelée, endentée, contre-vairée*. (V. ces mots.)

BORDURÉ, ÉE (bordur-é) part. pass. du v. *Bordurer*. Garni d'une bordure : *Étoffe BORDURÉE. Châle BORDURÉ*.

BORDURER v. a. ou tr. (bor-du-ré — rad. *bordure*). Techn. Garnir d'une bordure : *Bordurer une étoffe*. || Peu usité.

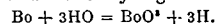
BORDURVISCH s. m. (bor-du-ur-vich). Ichtyol. Genre de poissons, de la famille des sparès.

BORE s. m. (bo-re — de *borax*). Chim.

Corps simple, de l'ordre des métalloïdes, que l'on isole sous forme de poudre d'un brun verdâtre.

— *Encycl.* Le bore existe, comme le carbone et le silicium, sous trois états : l'état amorphe, l'état graphitoïde et l'état cristallisé ou adamantin. Équivalent 10,89.

— *Bore amorphe*. Il a été découvert, à la même époque, par Gay-Lussac et Thénard en France, et par Davy en Angleterre. Le bore, dans cet état, est une poudre verdâtre, qui a résisté jusqu'ici à la fusion. Il brûle dans l'oxygène en donnant de l'acide borique; au rouge, il décompose l'eau en formant ce même acide et de l'hydrogène :



Chauffé au rouge dans un courant d'azote, il absorbe ce gaz avec un dégagement de chaleur et de lumière, et il produit une substance cristalline, l'azoture de bore. Chauffé dans un courant d'air, il absorbe à la fois l'azote et l'oxygène, et la combustion a lieu avec éclat.

Le bore s'unit directement au soufre pour former de sulfure de bore, BoS^2 . Le chlore, le brome, l'iode et les acides correspondants le transforment en chlorure, bromure, iodure de bore. Le bore, comme le carbone, est un agent de réduction énergique.

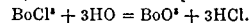
Pour préparer le bore amorphe, on chauffe au rouge un creuset de fer, et l'on y projette un mélange de 100 grammes d'acide borique fondu (v. BORIQUE), pulvérisé, et de 60 grammes de sodium coupé en petits morceaux. On ajoute sur le mélange 50 grammes de chlorure de sodium fondu, et l'on bouche le creuset. La masse une fois fondue, on l'agite avec un ringard de fer, et on la coule dans une terrine contenant de l'eau acidulée par l'acide chlorhydrique. On obtient ainsi une poudre de bore qu'on filtre, qu'on lave et qu'on dessèche à une douce chaleur.

— *Bore graphitoïde*. Ce corps a été découvert par MM. Sainte-Claire-Deville et Wöhler. Il cristallise en lames hexaédriques, semblables à celles du graphite de carbone par leur éclat et leur faible dureté, mais dont elles se distinguent par une teinte rougeâtre. Cette variété est beaucoup moins attaquable que le bore amorphe. L'oxygène réagit difficilement sur lui; aucun acide ne l'attaque; les alcalis fondus le changent en borate.

Pour le préparer, on fond du fluoroborate de potasse avec de l'aluminium, en ajoutant au mélange une petite quantité de chlorure de potassium et de sodium, afin de faciliter la fusion. Le bore est réduit par l'aluminium, qui se change en fluorure d'aluminium, et l'excès d'aluminium dissout le bore. Quand le creuset est froid, on le casse et l'on y trouve un culot métallique renfermant le bore et l'aluminium. On le traite par l'acide chlorhydrique, qui dissout l'aluminium, et qui laisse intactes les paillettes hexaédriques de bore.

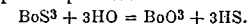
— *Bore cristallisé ou adamantin*. Cette variété a été découverte par MM. H. Sainte-Claire-Deville et Wöhler. C'est un corps transparent, rarement incolore, et dont la couleur varie du jaune clair au rouge grenat. Son pouvoir réfringent ne peut être comparé qu'à celui du diamant; il en est de même de sa dureté; car il raye le rubis et peut servir à polir le diamant. Il contient de 2 à 5 pour 100 de carbone. Le bore cristallisé ne brûle dans l'oxygène qu'avec la plus grande difficulté. Les acides, l'eau régale, sont sans action sur lui, et il n'est attaqué que par la potasse, la soude, le bisulfate de potasse ou de soude au rouge. On le prépare en introduisant dans un creuset 100 grammes d'acide borique fondu, et 80 grammes d'aluminium. On place ce creuset sur du charbon pilé, dans un autre creuset de plombagine, et l'on chauffe pendant cinq heures, à la température la plus haute possible. L'acide borique est réduit, le bore se dissout dans l'aluminium, mais il se trouve en excès et il se dépose alors en cristaux. La masse, traitée successivement par des solutions de soude, d'acide chlorhydrique, d'acide azotique et d'acide fluorhydrique, laisse le bore inaltérable.

— *Chlorure de bore* : BoCl^3 . C'est un liquide incolore très-mobile, bouillant à 170°. Sa densité est 1,35. L'eau le décompose :



On le prépare en dirigeant un courant de chlore sur du bore amorphe, légèrement chauffé. On l'obtient aussi en dirigeant un courant de chlore sur un mélange d'acide borique et de charbon chauffé au rouge, placé dans une cornue en grès. Les vapeurs de chloroforme viennent se condenser dans un tube en U entouré de glace, et tombent dans un flacon situé au-dessous.

— *Sulfure de bore* : BoS^2 . C'est un corps solide, blanc, en houppes cristallines. Il est décomposable par l'eau :



M. Frémy l'a préparé en dirigeant la vapeur du sulfure de carbone sur un mélange d'acide borique et de charbon, fortement chauffé dans un tube de porcelaine.

— *Fluorure de bore* : BoF^3 . Ce corps est gazeux, sa densité est 2,37. Son avidité pour l'eau est si considérable, qu'un morceau de papier introduit dans une éprouvette remplie de fluorure de bore est immédiatement carbonisé. Il fume abondamment à l'air humide. L'eau en absorbe 800 fois son volume, et